



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 5 / 146 / 2015

le 23 juin 2015

Un nouvel avenir intercommunal

Lors de sa réunion du 19 juin 2015, le Conseil municipal a pris l'importante décision de demander la dissolution de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, à compter du 1er janvier 2016, et l'adhésion de la commune de Riedwihr à la Communauté d'Agglomération de Colmar, le 1er janvier 2016.

Ce choix a été longuement préparé et mûri par un travail minutieux de réflexions et simulations chiffrées de la part des services de la CCPRB et de la CAC, par des études et exposés lors de plusieurs réunions de Bureau et de Conseil communautaire de la CCPRB, et dernièrement par une rencontre avec le Préfet du Haut-Rhin et une présentation contradictoire de l'étude au cours d'une entrevue entre les représentants de la CAC et de la CCPRB.

Bien entendu, j'ai tenu régulièrement informé le Conseil municipal, à chacune de ses réunions, de l'évolution de ce projet, ainsi que vous-même à travers les bulletins communaux successifs.

A ce jour, la quasi totalité des communes membres de la CCPRB a délibéré dans le même sens, à l'exception d'Andolsheim qui après l'étude de la piste alternative de rapprochement avec le Pays de Brisach, vient de faire connaître son inclination vers la CAC, et Grussenheim qui rejoint la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Ce nouvel avenir intercommunal s'inscrit dans la réforme territoriale et est en fait dicté en particulier par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui impose un seuil minimum de 20 000 habitants aux intercommunalités.

Qu'en est-il concrètement pour les communes concernées ?

La CAC qui par ailleurs est susceptible de leur verser un fonds de concours et une dotation de solidarité communautaire, exercera en lieu et place des communes adhérentes les compétences suivantes : eau potable et assainissement, eaux pluviales, développement économique, environnement, aménagement, déchets, transports.

Les compétences actuellement exercées par la CCPRB et non reprises par la CAC qui versera une attribution de compensation aux communes, peuvent être transférées à un syndicat intercommunal (SIACCA ?) ou exercées dans le cadre de la création d'une commune nouvelle à partir du 1er janvier 2016 ; il s'agit de la culture, du relais assistantes maternelles, des animations jeunes, du scolaire et du périscolaire.

Je ne vais pas, ici, refaire l'histoire. Je rappellerai simplement le long cheminement de ce dossier de l'intercommunalité de notre secteur, fait de tergiversations, d'espoirs et de désillusions, et plus particulièrement ses dernières péripéties :

- choix entre un rapprochement avec la Communauté de Communes du Pays de Brisach et la Communauté d'Agglomération de Colmar, cette dernière, en fait, notre bassin de vie, ayant obtenu la majorité des suffrages,
- étude pour une fusion volontaire de la CCPRB avec la CAC qui a interrompu unilatéralement et sans prévenir le processus quasiment abouti,
- reprise de la réflexion relative, cette fois-ci, à une adhésion individuelle des communes membres de la CCPRB à la CAC, dans le cadre réglementaire actuel de la réforme territoriale, imposant ce rapprochement qui se concrétisera donc le 1er janvier prochain.

D'ici là, il importera d'approfondir les modalités et le financement de l'exercice des compétences de la CCPRB, non reprises par la CAC. Une réunion de concertation avec la Préfecture est d'ores et déjà programmée à cet effet.

Les mois qui viennent, et jusqu'à la fin de l'année, seront donc studieux, avec ce projet à finaliser et, simultanément, le dossier de la commune nouvelle à instruire.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 19 juin 2015 et informations diverses

- **Urbanisme :** la demande de permis de construire pour une maison d'habitation (reconstruction) et une extension à un logement existant, au 21 Grand'rue, présentée par M. et Mme Mickaël MEYER, et la déclaration préalable à la modification de façades de la maison d'habitation, au 46 Grand'rue, présentée par Mme Fernande UTARD, sont transmises à la Direction départementale des Territoires pour instruction.

- **Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :** la CCPRB et ses communes membres viennent d'apprendre (après le vote du budget !) qu'une partie de leurs ressources sera prélevée pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Il s'agit d'un montant total de 32 517 € pour 2015, soit 16 593 € pour la CCPRB et 15 924 € pour les communes membres, dont 610 € pour Riedwihr. Il a été décidé que la CCPRB s'acquittera de l'ensemble du prélèvement.

- **Diagnostic amiante (salle des fêtes et mairie) et plomb (mairie) :** ces contrôles sont obligatoires, avant travaux, dans le cadre de la mise en accessibilité de ces bâtiments ; le Conseil municipal a retenu le devis de DIAGAMTER de Colmar pour un montant forfaitaire de HT 750 € (hors prélèvement) et HT 62,50 € l'unité pour des prélèvements de type MET (matériaux non friables) et HT 50,00 € l'unité pour des prélèvements de type MOLP (matériaux friables).

- **Acquisition de deux jardinières pour le site du columbarium :** il importe de délimiter l'espace consacré au columbarium ; le Conseil municipal a retenu le devis du 12 juin 2015 de JPP DIRECT Équipement, concernant la livraison de deux jardinières rectangulaires 140x45x55 cm, coloris Silex, pour un montant de HT 820,50 €, soit TTC 984,60 €.

- **Acquisition mobilier pour le bureau du personnel enseignant :** le choix du mobilier a été vu avec les enseignants ; le Conseil municipal a retenu la proposition de « L'Achat Public » pour un montant de HT 228 € pour une table ronde couleur blanche, et pour un montant de HT 263 € pour quatre chaises (rouges et grises). La proposition a été faite de réaliser une armoire murale en propre régie.

- **Acquisition de rayonnages métalliques pour le local de rangement à l'école :** le Conseil municipal a retenu l'offre de « L'Achat Public » pour un montant de HT 299 € pour la fourniture de 3 rayonnages métalliques.

- **Rapport d'activités 2014 de la CCPRB, concernant les services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que de la déchetterie :** le Conseil municipal a pris connaissance de ces documents qui peuvent être consultés en mairie.

- **Évocation de diverses réunions par le Maire :**
 - le 18 mai 2015, réunion avec l'Adauhr sur l'accessibilité,

- le 19 mai 2015, réunion avec la Jeunesse du Ried Brun sur l'organisation des TAP au niveau du RPI à la rentrée 2015-2016 et instruction du PEDT (projet éducatif territorial),
 - le 27 mai 2015, réunion avec l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage sur le programme 2015 de renforcement des populations sauvages de hamsters,
 - le 4 juin 2015, réunion des maires du RPI avec Mme Fabienne Schlund, Inspectrice de l'Éducation nationale d'Andolsheim sur la 4ème classe à Bischwihr et une affaire de personnel,
 - le 5 juin 2015, Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de Jebnheim-Riedwihr (Mme Doris Lieby a représenté la commune) ; -206 donateurs ont participé aux 3 collectes en 2014 ; -un don de 1 000 € est remis à l'Association « KETA KETI » aide à l'enfance déshéritée du Népal.
 - le 5 juin 2015, rencontre conviviale avec les familles des communes du RPI et les équipes d'animation de la Jeunesse du Ried Brun ; signature du PEDT de Riedwihr.
 - le 11 juin 2015, réunion Conseil de Fabrique
 - le 15 juin 2015, réunion du Conseil municipal avec le Cabinet TOPOS sur le PLU, portant sur les « enjeux issus du diagnostic ».
 - les 21 mai et 3 juin 2015, réunion du Bureau de la CCPRB, le 17 juin 2015, réunion du Conseil de Communauté : -évolution de l'intercommunalité, position des communes membres dont la majorité a délibéré dans le sens de la dissolution de la CCPRB et de l'adhésion à la CAC, Grussenheim optant pour une adhésion à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, et Andolsheim, après avoir entrepris une démarche auprès du Pays de Brisach, tendant en définitive vers la CAC, tout en n'étant pas demandeur ; -fixation de divers tarifs.
 - Le 18 juin 2015, Assemblée Générale de l'Association Croc'Livres (Mme Doris Lieby a représenté la commune) ; -la bibliothèque dispose de 4 634 livres, avec deux fois par an un échange de 450 livres avec la Médiathèque 68 (le dernier échange a eu lieu le 18 juin 2015).
 - le 18 juin 2015, Conseil d'École du RPI : répartition des effectifs 2015-2016.
- **Demande du 7 avril 2015 de location des droits de pêches communales par l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique La Fraternelle Colmar : réponse négative de la commune.**
 - **Courriers de la Caisse fédérale de Crédit Mutuel à la demande de renégociation des prêts de la commune : vu les indemnités sollicitées, aucune suite ne peut être donnée à la demande.**

- **Concours des Maisons fleuries** : le Jury effectuera sa tournée, le matin du 30 juillet 2015 à Riedwihr. La Commune facilitera l'organisation de la journée, comme à l'accoutumée.

COMMUNICATIONS :

De la Chorale Ste Cécile : la fête de la musique est devenue pour tous les amateurs de CHANT et de MUSIQUE, une date incontournable, dans la bonne humeur.

Cette année, LA CHORALE de RIEDWIHR animera les rues et les quartiers du village le **vendredi 26 Juin à partir de 19 heures**.

Tous et toutes les choristes vous remercient dès à présent de vous associer à leurs prestations et vous invitent à les rejoindre, en fin de parcours, sur la place de l'école ou dans la salle des fêtes, pour un moment de convivialité.

Du Conseil de Fabrique : - **Nettoyage annuel de l'Église : 10 et 11 Juillet 2015**. Tous les paroissiens sont invités à venir participer au nettoyage annuel de l'Église. Cette invitation s'adresse aussi aux nouveaux habitants de Riedwihr, une occasion pour faire connaissance et tisser des liens d'amitié.

Vendredi 10 juillet , à partir de 19h : nettoyage des points élevés - autels latéraux, rebords de fenêtre, plafond, etc ... Pour cela il faut la présence de quelques hommes-maintenir le balai en hauteur fatigue rapidement.

Samedi matin, 11 juillet, à partir de 9h ; dépoussiérage et nettoyage complet. Vous voudrez bien vous munir de vos seaux, serpillières, chiffons; les produits de nettoyage sont fournis.

A l'issue de la matinée de travail, les acteurs du nettoyage sont invités au **traditionnel BARBCUE**. Ce moment de convivialité est très apprécié et permet aux uns et aux autres de se retrouver autour d'une bonne table. N'hésitez pas à nous rejoindre, l'équipe du Conseil de Fabrique s'occupe des préparatifs.

Pour la bonne organisation, veuillez vous inscrire auprès de Étienne JEHL, au 03 89 71 68 19, avant mercredi 08 juillet 2015.

- **Quête pour le fleurissement de l'Église** : comme tous les ans, des jeunes de notre paroisse passeront prochainement dans les foyers de Riedwihr pour la quête fleurissement de l'Église. Pour tout don supérieur à 15 €, **un reçu fiscal** peut vous être délivré donnant droit à réduction d'impôt sur le revenu. pour un montant de 66 % du don. Exemple: un don de 30 € donne droit à 20 € de réduction d'impôt, ce don ne vous aura coûté que 10 €. Par avance, le Conseil de Fabrique vous remercie pour l'accueil que vous réserverez à ces jeunes qui consacreront un peu de leur temps au service de la paroisse. Merci aussi pour votre générosité.